

**Alain BECCHIA, *Modernités de l'Ancien Régime*
(1750-1789)**

Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 501 p., ISBN
978-2-7535-2037-0, 22 €.

Marie-Laure Legay



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/12833>

DOI : 10.4000/ahrf.12833

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2013

Pagination : 198-199

ISBN : 978-2-9083-2789-2

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Marie-Laure Legay, « Alain BECCHIA, *Modernités de l'Ancien Régime (1750-1789)* », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 372 | avril-juin 2013, mis en ligne le 01 juin 2013, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/12833> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.12833>

Ce document a été généré automatiquement le 1 juillet 2021.

Tous droits réservés

Alain BECCHIA, *Modernités de l'Ancien Régime (1750-1789)*

Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 501 p., ISBN 978-2-7535-2037-0, 22 €.

Marie-Laure Legay

RÉFÉRENCE

Alain BECCHIA, *Modernités de l'Ancien Régime (1750-1789)*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 501 p., ISBN 978-2-7535-2037-0, 22 €.

- 1 Sous ce titre très efficace, les lecteurs trouveront une histoire de la France et des Français dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Comme l'indique l'auteure, professeur d'histoire moderne à l'université de Savoie, l'ouvrage résume plusieurs années d'enseignement. On cherchera en vain une lecture inédite de ce presque demi-siècle ; on appréciera en revanche l'effort de synthèse qui permet d'apparenter ce livre à un manuel. Structuré en trois grandes parties (« démographie et économie » ; « effervescences intellectuelles » ; « échecs des tentatives de réformes »), Alain Becchia présente clairement les connaissances à partir des grandes thèses classiques ou de travaux plus récents sur la période. L'auteur est spécialiste de l'histoire économique et technique, peut-être moins d'histoire politique, mais il catalogue un grand nombre de données exsudées par des historiens spécialistes de l'histoire intellectuelle et culturelle.
- 2 Dans la mesure où il souhaite insister sur les innovations, il convient de se demander pourquoi le propos commence en 1750, en mettant de côté la Régence qui fut un laboratoire d'idées et de réformes remarquables. La décennie médiane du siècle n'est pas si déterminante en effet, ni pour saisir l'élan démographique des Français, ni pour comprendre l'essor du commerce colonial, ni même pour apprécier l'effervescence intellectuelle et culturelle qui bouillonne déjà dans les cercles critiques de la fin du règne de Louis XIV. « La nouvelle façon de penser », si tant est qu'elle existât, ne devait-

elle pas encore beaucoup dans cette deuxième moitié du XVIII^e siècle à Pierre Bayle ? Laissons toutefois de côté ce long et cohérent XVIII^e siècle étalé sur 1680-1780 pour une durée plus courte centrée sur les dernières générations d'auteurs, de savants et d'administrateurs.

- 3 Cette question des termes chronologiques de l'étude n'est pas anodine. Elle renvoie à l'intention du livre qui est de relever le paradoxe d'une Révolution qui a réalisé les projets élaborés dans les dernières décennies de l'Ancien Régime. Alain Becchia ne souhaite pas « réhabiliter à tout prix la royauté », mais « en reconsidérer l'action avec davantage d'objectivité et surtout accepter l'évidence des faits ». Mais précisément : les faits avaient-ils besoin d'être rappelés ? Si l'on s'en tient à la génération Lavoisier — car c'est ici affaire de génération —, on observe une République des sciences en plein travail. Elle se densifie, s'élargit, s'autonomise, mais reste partie liée au pouvoir qui la finance. Certains de ses représentants furent victimes du renversement de régime, sans que cela ne brisât pour autant la portée des travaux entrepris et réalisés plus tard.
- 4 De même, en passant de l'innovation technique à l'innovation politique, l'auteur mêle les champs d'analyse, mais ne convainc pas pour autant sur la réalité du paradoxe. Concernant les réformes de l'État présentées dans la troisième partie — réforme de l'armée, statuts des minorités, réforme de l'enseignement, de la justice, des assemblées, de la fiscalité... selon une classification particulière : « réformes amorcées » et « réformes entravées » —, elles relèvent en grande partie d'une science administrative, science « royale » de l'État qui, à l'instar des autres sciences et de leurs produits — « les innovations » —, conquérait aussi sa part d'autonomie. Point de paradoxe donc, dans cette histoire qui met en scène des administrateurs éclairés, des experts dont les travaux seront repris ultérieurement. Ils ont mis en chantier des réformes, poussés par la nécessité, contraints d'abandonner bien souvent quand la guerre changeait l'ordre des priorités, parfois audacieux, parfois timorés. Tout est affaire de focale. Si l'on juge les réformateurs des finances à l'aune des essais de la Régence, on les trouvera plutôt timides. Que dire des assemblées provinciales de Necker, simple lestage représentatif des intendants ? Ainsi, Alain Becchia livre un ensemble de données sur les modernités de l'Ancien Régime en justifiant mal à propos cette remarquable étude : en définissant le concept de modernité, peut-être serait-il remonté bien en amont, au moment de la crise de la conscience européenne, peut-être même se serait-il perdu dans le Moyen-Âge, à la genèse de la bourgeoisie, du capitalisme et de l'État moderne.